

AMENAGEMENT DE LA RUE DEBRIE - DESCRIPTIF

L'aménagement de la rue Debrie s'inscrit dans le cadre d'une opération concertée concernant également la rue Allou à Camon et la rue Matifas sur la commune voisine de Rivery.

Le parti d'aménagement cherche à développer une certaine unité entre ces trois rues tout en prenant compte les spécificités de chacune d'elles.

Ainsi le tracé de la voirie et des trottoirs ou le traitement paysager des espaces publics comme "la mère salade", "le port au fumier" ou les sentes de la rue Debrie sont envisagés dans l'objectif de pourvoir à la continuité entre les deux rues. De la même façon, la palette des matériaux choisis concerne l'ensemble du linéaire des trois rues.

SPECIFICITE DE LA RUE DEBRIE

Cette rue de Camon se caractérise par sa faible largeur d'emprise et par les difficultés actuelles de stationnement et de circulation piétonne et routière. Les habitations formant deux fronts bâtis très denses offrent, de par l'utilisation de la brique, une vision caractéristique de certaines rues de l'agglomération amiénoise.

Le principe d'aménagement de cette rue consiste dans un premier temps à redéfinir et à identifier clairement les différents espaces de circulation (piéton et automobile) et de stationnement. L'objectif est de sécuriser le déplacement des piétons par la création d'un trottoir de 1,30 m minimum (coté nord) tout au long de la rue.

Celui-ci, traité en béton désactivé (recoupé de lignages brique transverses) permettra de rejoindre la rue Allou depuis le centre-bourg et de desservir par un nombre adapté de passages piétons les différentes zones de stationnement réparties en alternance tout au long du tracé.

Plusieurs zones de parking longitudinal bordurées et accompagnées d'un marquage au sol permettront, après re-calibrage de la chaussée à 5,50m de fil d'eau à fil d'eau, d'offrir aux riverains un stationnement bien défini et d'éviter le chevauchement des trottoirs comme c'est le cas aujourd'hui. L'emprise publique totale étant très étroite le trottoir sud occupera la largeur restante après tracé du trottoir nord, de la voirie et des stationnements longitudinaux. Elle sera au minimum de 65 cm et permettra l'accès aux sièges passagers des véhicules en stationnement.

Dans l'objectif de rompre la monotonie de cette rue et de bien identifier carrefours, passages piétons et plateaux surélevés existants, ceux-ci seront accompagnés d'un changement de couleur du revêtement de la chaussée (enrobé rouge en marquage et enrobé noir sur les sections courantes) et de bordures pavages en grès sur les trottoirs.

Les 2 sentes existantes permettant l'accès aux hortillonnages sont aménagées en jardins fleuris. A leurs entrées, deux plates-formes en béton désactivé permettront le stationnement nocturne de certains riverains dans une rue aujourd'hui très encombrée.

La sente la plus à l'Est permettra l'accès de véhicules jusqu'à l'entrée de propriété située à mi-chemin et un petit parking en dalles gazon facilitera l'approche des embarcations pour leur mise à l'eau.

Les réseaux existants seront repris avec l'effacement des réseaux aériens (téléphonie, électricité et éclairage) ce qui libérera l'espace de circulation piétons de la présence des poteaux en trottoir.

Les réseaux d'électricité seront posés en façade et desserviront l'ensemble des habitations.

De nouveaux mâts d'éclairage public assureront la cohérence de l'équipement avec la rue Roger ALLOU.